



VOIX OUVRIÈRE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

MARDI 20 SEPT. 1966 — N° 65

Paraît toutes les deux semaines — 0,50 F

EN ANGLETERRE Syndicalistes et Ministres socialistes contre la classe ouvrière

LE 98^e Congrès des syndicats anglais (T.U.C.) qui s'est tenu, début septembre à Blackpool a approuvé par 4.936.000 voix contre 3 millions 814.000 les mesures que le Gouvernement Wilson envisage pour résoudre la crise économique et surtout financière que traverse l'Angleterre. Wilson lui-même était venu défendre sa politique le jour de l'ouverture du Congrès, le 5 septembre et demander aux 1.000 « représentants » des 8.750.000 syndiqués anglais d'accepter la loi sur les prix et les revenus et le blocage des salaires qui ont été décidés au cours de l'éché.

Déjà, devant le Congrès précédent, en septembre dernier, le ministre du Travail avait brossé un tableau très sombre de la situation économique de l'Angleterre, la comparant à celle des années 30 et avait demandé aux syndicats d'accepter une limitation volontaire des augmentations de salaire à 3,5 % par an. Ce qu'il obtint. Mais dès cette époque on parlait de toute une législation anti-grève qui permettrait un blocage des salaires et empêcherait l'extension de grèves « sauvages », non contrôlées par les syndicats. Une telle législation ne s'est pas fait attendre, le projet, connu au début de l'année a été définitivement voté courant août. Il prévoit des amendes — et à défaut la prison — pour tous ceux, syndicat, individu ou patron (!) qui ne respecteraient pas la procédure compliquée bloquant les augmentations de salaires pendant trois mois ou qui inciteraient à la grève. Durant cette période, le Bureau des Prix et des Revenus « examine » les revendications.

A cette loi se sont ajoutées les mesures du « Plan d'austérité » décidé le 20 juillet : resserrement du crédit et surtout blocage des salaires.

Les salaires vont être totalement bloqués pendant six mois, sauf peut-être pour les primes de productivité, et pendant six autres mois les hausses vont être très limitées. Ces mesures sont applicables depuis la présentation du Plan, et des catégories très défavorisées de travailleurs : gaziers, conducteurs d'autobus de province, ouvriers du bâtiment, cheminots, qui s'étaient vu promettre des augmentations... pour septembre, ne vont rien toucher.

Un vote négatif au Congrès n'aurait rien changé, ni au plan gouvernemental qui est déjà entré en application ; ni à la loi qui est déjà votée. Le problème pour Wilson était d'avoir l'appui volontaire des dirigeants syndicaux pour ne pas avoir à appliquer les mesures répressives prévues par la loi. Un arsenal de mesures anti-grève existe maintenant, et seul un gouvernement travailliste pouvait le faire voter aussi facilement, mais le Gouvernement Wilson ne désire pas pour autant les appliquer. Il préférerait de beaucoup que les syndicats se chargent eux-mêmes de freiner le mouvement revendicatif. Le seul vote de cette loi est déjà un moyen d'intimidation entre les mains du gouvernement envers les syndicats et entre les mains des syndicats envers les travailleurs. Les dirigeants syndicaux ne se feront pas faute de brandir

● suite page 5

LE BUDGET 1967

Fidèle serviteur du Plan capitaliste

Le gouvernement sait où il veut aller et, imperturbable il suit la route qu'il s'est tracée : favoriser la politique des capitalistes par un développement des investissements, le freinage de l'évolution des salaires et le maintien de la durée du travail autour de 48 heures par semaine.

Debré a défini lui-même son projet de budget 1967 comme

étant « le fidèle serviteur du V^e Plan ». Nous ajouterons fidèle serviteur du gouvernement à l'approche des élections législatives.

Quelques points noirs du projet doivent rester soigneusement camouflés. Le « déficit » de la Sécurité sociale, on en reparlera après les élections, de même que l'« impasse » de 1 milliard et demi

qu'on effacera par la planche à billets en accusant les salariés... de provoquer l'inflation. Mais, bien présenté, le budget Debré se donne des allures sociales.

Derrière l'augmentation de 10,7 % prévue pour les investissements, on annonce avec

à faire éclater des pétards dans le Pacifique ou à subventionner d'une façon ou d'une autre les entreprises capitalistes il faut que nous, travailleurs, prenions conscience que nous devons devenir une force politique.

Il faut d'abord imposer une

Editorial des bulletins d'entreprises

beaucoup plus de bruit la hausse de 4,5 % des traitements des fonctionnaires et des allocations familiales et une augmentation de 55 centimes par jour pour les vieux. On annonce également une augmentation des crédits pour les routes et les autoroutes. Egalement une augmentation, grâce à un « coup de pouce » du SMIG et du SMAG. Et puis une réduction... de l'augmentation des impôts sur le revenu. Il ne s'agit pas de réduire l'impôt sur les salaires mais seulement de rendre un peu moins scandaleuse son augmentation.

En face de ce programme bien établi que vont opposer les travailleurs ?

Les partis politiques de la gauche opposent des combinaisons électorales pour tenter d'obtenir le maximum de sièges aux prochaines élections. Mais ce programme précis dans le domaine des salaires et de l'horaire de travail, ils n'en ont point.

Les organisations syndicales, elles, essaient sans succès, de renouveler l'agitation pour de petites grèves dans le but d'amener les patrons à discuter de brouilles telles que la participation des travailleurs à l'autofinancement ou le problème de la formation professionnelle. Mais nous, travailleurs, nous attaquons l'année sans programme, sans perspectives. Le budget de l'Etat ne prévoit rien pour l'amélioration de nos conditions d'existence. Et cela nous le devons à notre carence politique. Ouvriers, employés, nous pensons que la politique ce n'est pas de notre ressort, ce n'est l'affaire de gens spécialisés et compétents, et que notre rôle se borne à faire le simulacre d'un choix une fois de temps en temps par un bulletin de vote.

Huit, neuf et dix heures par jour nous travaillons à créer des richesses. Combien de temps consacrons-nous à discuter et à organiser leur répartition ? Même pas une heure par mois. Nous confions à des Michel Debré le soin d'en décider à notre place.

Pour que le budget de l'Etat soit orienté vers la satisfaction de nos revendications, pour que les impôts directs et indirects, les 117 milliards de nouveaux francs que l'Etat prélève sur le fruit de notre travail soient utilisés à la construction de logements, de routes, à l'amélioration de la Sécurité sociale au lieu de servir

réduction importante de notre temps de travail pour pouvoir nous consacrer à l'étude et l'application d'une politique socialiste.

Les capitalistes nous organisent 48 heures par semaine pour réaliser leurs profits. A nous de trouver le temps et les moyens de nous organiser pour mettre un terme à l'exploitation.

Si nous ne savons pas le faire, d'escalade en escalade, les capitalistes nous entraîneront dans leur ronde infernale qui conduit à la destruction des richesses et de nos vies.

Dans les coulisses de la fête

Cette année, contrairement aux années précédentes, l'Association Générale des Travailleurs Antillais et Guyanais n'a pu disposer d'un stand à la Fête de l'Humanité. Le Comité d'organisation, après avoir accepté le principe, entendait en effet imposer à la direction de l'A.G.T.A.G. de s'associer avec un ancien membre de cette organisation, exclu maintenant, qui avait sollicité de son côté l'installation d'un stand. Celui-ci est membre du P.C.F., bien dans la ligne sans aucun doute, alors que l'actuelle direction de l'A.G.T.A.G. manifeste des opinions divergentes à propos de l'indépendance des Antilles comme du conflit sino-soviétique : rappelons que le P.C.F. et les P.C. guadeloupéen et martiniquais se cantonnent à la revendication d'autonomie et que le maire de Pointe-à-Pitre qui a accueilli de Gaulle au cours de son récent voyage, le docteur Bangou, est « communiste ».

Le marchandage du P.C.F. ayant été repoussé, celui-ci a supprimé le stand de l'A.G.T.A.G. Celle-ci n'a sans doute pas perdu grand chose, politiquement, à ne pas participer à la kermesse nationale annuelle des staliniens français. Mais à l'occasion de cette petite affaire, le P.C.F. a montré une nouvelle fois comment il conçoit les rapports avec les peuples des colonies de l'impérialisme français, l'aide qu'il entend leur apporter et la manière « démocratique » dont il use pour imposer ses hommes et ses idées.

SOLIDARITE AVEC LES VICTIMES DE LA REPRESSION

AU PEROU

Ugo Blanco, trotskyste, dirigeant de l'organisation péruvienne F.I.R. (Front de la gauche révolutionnaire) et son camarade Pedro Candela, viennent d'être condamnés respectivement à 25 et 20 ans de prison par le tribunal militaire de Tacna, pour leur lutte contre l'oligarchie terrienne et la bourgeoisie péruvienne.

En 1962, Blanco avait organisé en un puissant syndicat plus de 10.000 paysans indiens de la vallée de la Convention. Les indiens, protégés par des groupes d'auto-défense, occupaient les « latifundias » à moitié en friche, pour les cultiver.

Tenant la police en échec pendant de longs mois, Blanco fut arrêté il y a deux ans alors que, malade, ses camarades le transportaient pour le faire soigner. Il fut détenu sans soin à la prison d'Arequipa jusqu'à son procès.

Les deux révolutionnaires risquaient la condamnation à mort car ils étaient accusés du meurtre de trois policiers tués au cours d'une attaque d'un poste de police par les guérilleros pour récupérer des armes.

Avant le procès, des télégrammes adressés à Belaunde Terry, président du Pérou, et réclamant l'acquiescement et la libération de Ugo Blanco avaient été envoyés notamment par Simone de Beauvoir, Jean-Paul Sartre et Maurice Nadeau.

Mais si, comme c'est probable, Blanco et Candela sont dirigés vers un camp de concentration, cela signifie, vu leur état de santé, une condamnation à mort déguisée.

AU MEXIQUE

Le 14 juin, un « Comité pour la défense de Gilly » a été créé à New York afin d'envisager les moyens d'organiser la défense d'Adolfo Gilly.

Gilly, journaliste révolutionnaire, fut arrêté avec sept autres personnes le 20 avril, après un important mouvement de masse des étudiants à Mexico, et la manifestation contre Johnson lors de sa visite à Mexico.

Accusé d'appartenir à une organisation trotskyste mexicaine qui serait la responsable de ces « troubles », Gilly, qui n'est pas mexicain, est connu surtout pour avoir écrit sur les activités du mouvement révolutionnaire du Guatemala, le M.R. 13. Pour cela, Gilly est sur la liste noire du régime guatémaltèque, régime tristement célèbre. Le gouvernement guatémaltèque, ne pouvant pas assassiner Gilly directement, a fait appel aux bons offices de son voisin, le gouvernement mexicain.

Une large campagne d'information et de protestation peut faire hésiter le gouvernement mexicain à jouer le rôle de comparse.

Le « Comité de défense » créé à New York demande à tous les militants et organisations d'envoyer des lettres et des télégrammes de protestation aux autorités mexicaines. A Mexico : Juez Primero de Distrito en Materia Penal, Eduard Ferrer, McGregor, Bucarell 24, Mexico, D.F., Mexico, et à l'ambassade du Mexique à Paris.

Après les vacances LES AUGMENTATIONS DE SALAIRE NE SONT PAS PLUS SUBSTANTIELLES QU'AVANT

• Aux Compteurs de Montrouge

LA RENTREE

Depuis quinze jours, les derniers rentrés de vacances ont repris le travail, et cela, pour onze mois. Fini le court entracte des vacances. Fini le seul mois de l'année où l'on arrête la course à la pendule. La rentrée, c'est le moment où l'on fait ses comptes. Les feuilles d'impôt commencent à tomber, le terme arrive, et pour la rentrée des classes, il faut rhabiller les gosses ; de plus, le coût de la vie a augmenté, comme par hasard, pendant les vacances : hausses sur les prix alimentaires et sur les tarifs E.D.F., G.D.F., P.T.T., si bien que les 3 ou 4 % que nous avons eus depuis janvier sont déjà annulés et que notre condition ne s'est guère améliorée.

La compagnie va lâcher quelques % d'ici la fin de l'année, déjà les cartons sont distribués mais bien entendu, c'est encore à la tête du client. D'ailleurs, ces feuilles de rallonge ne dépassent guère les pourcentages annoncés.

Sur le plan de la réduction du temps de travail, les bruits les plus divers circulent. La direction serait prête à lâcher une heure par semaine, mais à quel prix encore ? Chacun sait ce qu'il est advenu de la 48^e heure, transformée en prime. En plus, la direction a, paraît-il, laissé entendre que pour certains, la diminution d'horaires, « si elle était envisagée », ne serait pas compensée.

Mais pendant l'année écoulée, qu'avons-nous fait pour changer notre existence ? Nous avons suivi les mots d'ordre syndicaux en montrant notre mécontentement le 17 mai. Mais nous savons tous que ces quelques heures de grève ne peuvent pas donner de grands résultats... malgré les bulletins de victoire des centrales.

Ce que nous allons avoir aujourd'hui, 2 % d'augmentation, et peut-être une heure par semaine assujettie à on ne sait quelle restriction, c'est ce que la direction VEUT bien nous donner. C'est le résultat de nos luttes éparpillées, secteur par secteur, c'est le reflet de notre organisation syndicale à l'échelle nationale. Si nous nous contentons de cela, alors très bien ! Continuons à baisser la tête et à accepter notre sort. Mais si nous voulons réellement que les choses changent, il faudra alors envisager de prendre en main nos affaires,

nous fixer des objectifs précis et envisager des mouvements d'une ampleur plus grande et plus déterminée que ceux de début 66.

Extrait de la V.O. Compteurs de Montrouge n° 49

• Cheminots

UN RESULTAT POSITIF ?

Enfin une victoire, un premier résultat. C'est ce que nos syndicats viennent de nous apprendre.

Dans telle ou telle filière, telle ou telle catégorie, tant de pourcentages d'agents aurait une échelle en plus, une certaine prime passerait des 3/4 aux 5/6, etc.

Malgré toute la connaissance de l'algèbre et toute la clairvoyance possible et imaginable, du diable si on peut s'y retrouver !

Sur un point, cela a l'air plus précis : les roulants auraient 12 R.K., c'est-à-dire 8 de plus. Mais là aussi on se demande bien à quelle sauce la SNCF nous les prépare. Les amplitudes demeurent les mêmes et à part un peu plus avantageux, c'est bien tout ce que les roulants ont, encore pas sûr ! puisque la C.G.T. demande une réunion de la commission du statut pour discuter à nouveau, car elle craint que l'interprétation de la formulation de certaines mesures arrêtées ne soit pas conforme à l'esprit dans lequel elles ont été prises (sic).

En définitive, la seule revendication qui soit acquise, c'est la reconnaissance par la SNCF du droit à la discussion à nos représentants syndicaux, et dans le meilleur cas, quelques brouilles.

Ceci étant la preuve que si nous voulons que nos revendications essentielles soient satisfaites, il faudra entamer autre chose que des discussions.

(Extrait de la « V.O. » Cheminot, n° 161.)

• Chez Genève

UNE AUMONE

Ainsi, la direction tient ses promesses et nous avons pu toucher l'augmentation de la prime prévue en juin. La prime trimestrielle passe donc à 30 %, ce qui ne fait que 40 F de plus — en moyenne.

Depuis l'introduction de cette prime, la direction se garde bien d'augmenter le salaire de base, mais ne fait varier que la prime. Par ce moyen, nous ne sommes même pas certains

de recevoir les misérables 4 % annuels prévus par le V^o Plan.

En effet, la perception de la prime est soumise à de telles conditions qu'elle est finalement à la discrétion de la direction. Ne prenons qu'un exemple : deux retards, si minimes soient-ils, équivalent à un rappel à l'ordre et à une diminution de 5 % de la prime.

Une augmentation ridicule et aléatoire, voilà ce que nous laisse la direction pour nous tenir. Soyons sûrs que si nous demeurons encore passifs, les prochains os ne seront pas plus gros !

Extrait du n° 124 de la V.O. Genève

• Chez Bourgogne Electronique

A VOT' BON CŒUR

Nos salaires sont augmentés, avec effet rétroactif depuis juillet. Et ceci sans que nous réclamions, que nous nous fâchions, que nous fassions grève. Quelle bonne entreprise, la B.E., et comme notre direction est compréhensive ! Nous qui nous inquiétions du défilé d'augmentations que le gouvernement a fait pleuvoir pendant les vacances (le gaz, l'électricité, le téléphone, les anciens loyers qui vont être « libérés » l'alimentation, etc.), nous voici rassurés... Nous avons environ 2,50 % d'augmentation (de 2,40 à 2,60, selon les secteurs et les personnes), cela fait à peu près 6 à 7 F par mois pour une O.S. et 20 F pour les hauts salaires. On est sauvé.

Toute la question est de savoir si nous sommes prêts à satisfaire ces quelques miettes qu'on nous jette en pâture afin de nous faire tenir bien sages.

Extrait du n° 33 de la V.O. Bourgogne Electronique

• Chez Thomson

CE QU'IL NOUS FAUT

Il y a environ un an, la direction prétendant certaines difficultés avait « gelé » la prime de 4%. Mais à la suite de la dernière réunion du C.C.E., sa nouvelle intention serait de « dégeler » et de nous faire l'aumône de quelques pour cent.

Si la direction lâche ces miettes, c'est parce qu'elle sait que nous sommes mécontents de nos salaires et espère par là, contenir notre mécontentement.

Mais ce qu'elle nous donne

ne correspond même pas à l'augmentation du coût de la vie.

Ce qu'il nous faut, ce n'est pas des miettes, mais 200 F de plus par mois.

Nous savons que nous ne pouvons compter pour cela sur la générosité de la direction (elle a un coffre-fort à la place du cœur) mais seulement sur notre détermination à lui arracher ce qu'il nous manque pour vivre convenablement. (Extrait de la V.O. Thomson-Houston n° 192.)

• A l'Oréal

Y MET DEUX THUNES DANS L'BASTRINGUE...

Au conditionnement des shampoings (berlingots Dop) nous touchons une « prime de salissure » de 10 F par mois.

Le patron vient de nous octroyer une nouvelle « prime » de 10 F... pour soi-disant compenser les mauvaises conditions de travail.

On reste confondu de tant de générosité de la part de l'OREAL !

Si nos conditions de travail sont mauvaises — et nous sommes payées pour le savoir — ce ne sont pas les 2 % d'augmentation que représente cette prime qui vont les améliorer.

Cela ne va même pas nous permettre de payer le nettoyage des blouses et cela va encore moins compenser les cadences trop rapides et le bruit de l'atelier.

La direction a fait un « geste » parce que le mécontentement régnait à la chaîne, mais elle ne doit pas se croire quittée pour autant.

• A la Régie Renault

LE RETOUR

DES ESCOBARS

Dans un tract, la C.G.T. met en avant un mot d'ordre que nous connaissons bien : « pas de salaire inférieur à 100.000 anciens francs par mois ».

Nos lecteurs savent que cette revendication, « V.O. » l'a déjà formulée, il y a déjà quel-ques temps. Alors, que se passe-t-il à la C.G.T. ?

Après les épurations de l'an dernier, les trotskystes ont-ils repris tant d'influence au sein de la section syndicale au point d'y introduire les mots d'ordre de « Voix Ouvrière » ?

On peut toujours chasser les trotskystes, on ne chasse pas leurs idées.

Le rendez-vous d'octobre 1966 :

Le même « lapin » que les années précédentes

VOIX OUVRIÈRE

ALORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermonucléaire, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armées se soient tuées complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la

II^e Internationale sovrainement dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratification du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décrié les révolutionnaires intégrés, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi

complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste » capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible, d'autres s'accrochèrent désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautèrent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti.

FACE

- à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins,
- à la bureaucratification des organisations syndicales désertées par les travailleurs,

« VOIX OUVRIÈRE » veut :

- Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de

l'opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.

- Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.
- Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.
- Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.
- Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.

Nous publions aujourd'hui un article consacré à "Polymécanique" entreprise dans laquelle des camarades animent depuis peu une nouvelle "Voix ouvrière"

POLYMECANIQUE

Pantin - Bobigny



B IEN qu'il n'y ait aucun produit de grande consommation portant la marque « Polymécanique », les 1.600 ouvriers de l'usine Polymécanique fabriquent tous les moteurs montés sur les engins « Motobécane » - « Mobylette ». La cadence prévue pour septembre et octobre est de 300 moteurs à l'heure. La Polymécanique fabrique aussi des machines transferts et exécute aussi des commandes pour l'extérieur. Mais cela ne représente qu'une toute petite partie de sa production.

Cette usine fait partie du Trust : Motobécane-Poly-Novi qui a divisé la production en trois usines : Motobécane pour le montage, Novi pour l'équipement électromagnétique, et Polymécanique pour les moteurs.

C'est à 1928 que remonte l'installation à Pantin de la Polymécanique qui s'est considérablement agrandie depuis par l'entrée en service en 1952 de l'usine de Bobigny (les bâtiments sont à la jonction des communes de Pantin et de Bobigny). Motobécane possède un dépôt à Pantin, mais depuis 1954, a installé son usine à Saint-Quentin (environ 15.000 ouvriers). L'usine Novi est voisine de la Polymécanique, côté Pantin.

La Poly proprement dite est située de part et d'autre d'une rue, et est encore divisée en différents ateliers : l'outillage et la construction de machines spéciales, la fonderie, l'atelier central avec le traitement thermique pour Pantin ; l'« AV3 » avec les chaînes de montage et de fabrication, les bancs d'essai, le chromage et l'usine des cylindres et le décolletage à Bobigny. En dehors de cela, on y trouve quelques bureaux de part et d'autre dont la superficie a tendance à croître plus rapidement que celle des ateliers. La cantine et le service médical, complètent l'ensemble des bâtiments de l'usine. On reconnaît à l'aspect extérieur des bâtiments leurs différences d'âges. A l'usage de leurs installations aussi : par exemple le plus ancien atelier, « l'atelier Central » est inondé chaque fois qu'il pleut un peu fort, les évacuations étant insuffisantes ou hors d'usage.

A NOS AMIS

Nous éditons régulièrement des affiches reproduisant généralement tout ou partie de l'éditorial des bulletins d'entreprises ou de caractère différent selon les circonstances.

Nous rappelons à tous ceux qui peuvent en assurer le placardage dans leur ville ou leur quartier que nous en tenons à chaque fois à leur disposition (joindre quelques timbres à la demande pour les frais de port).

Nous précisons si nous devons faire un envoi régulier ou pas, et le nombre d'exemplaires désirés.

Conditions de travail

Comme la Polymécanique fait de la relativement petite mécanique, les ateliers, en dehors des chaînes de montages peu étendues en surface sont, encombrés de machines-outils. Le bruit est constant. La journée est de neuf heures, la semaine de cinq jours, aussi bien pour les équipes que pour la normale. La majorité des ouvriers sont des O.S. et le salaire est au rendement pour près de la moitié. C'est aussi le cas pour les professionnels de l'atelier d'outillage. Inutile de préciser que dans ces conditions la lutte contre les cadences est un problème permanent. Tous les problèmes de temps, de chronométrages, de dissensions entre régleurs et O.S. de « bonne » ou « mauvaise » machine, accordée selon la cote d'amour de la maîtrise, etc... se retrouvent ici. Tout ce qui empoisonne un peu plus l'existence à l'usine et pousse les ouvriers à la défense individuelle plus qu'à l'esprit de classe. Mais cela n'empêche pas des protestations collectives de se manifester quand même. Ce fut le cas un peu avant les vacances dans l'équipe de la rectification de l'Atelier Central, où des ouvriers se retrouvaient avec des payes fortement amputées.

Près du tiers des O.S. sont des femmes. Elles font les mêmes travaux que les O.S. hommes en général, et on les met sur des machines identiques. On trouve bien entendu des ouvriers pour rejeter sur les femmes la cause des cadences infernales et des conditions de travail difficiles, bien qu'elles ne soient pas les dernières à débrayer.

Les salaires

En dehors du boni (1,84 F pour un O.S.) qui représente presque l'équivalent du taux d'affûtage (2,20 F pour un O.S.) et qui porte le salaire horaire à 4,04 F pour 100 % de production, il y a une foule d'autres primes :

Prime d'assiduité (environ 150 F).

Prime de rapport (6 % du

salaire payable tous les 3 mois).
Primes pour les enfants (60 à 120 F par enfant selon l'âge).

Prime de charbon (environ 150 F.) La prime de rapport est versée avec trois mois de retard. La prime d'assiduité saute pour retards ou faits de grève. Les autres primes sont au prorata du nombre de mois effectués dans l'année.

Ce qui fait que le nouvel embauché attend longtemps pour avoir une paye voisine de celle des « anciens » ; en outre il existe une prime d'équipe pour une bonne partie du personnel, des primes de qualifications pour d'autres, etc... pour simplifier la paye !

Les organisations politiques et syndicales

Le P.C.F. est le seul parti politique présent. S'il a un nombre relativement important d'adhérents, il n'a guère plus d'une dizaine de militants actifs. Son journal d'usine : « l'Étincelle » paraît irrégulièrement, tantôt imprimé, tantôt ronéoté. Il paraît surtout à l'approche des périodes électorales.

La C.G.T. n'est pas la seule organisation syndicale représentée il y a aussi la C.F.D.T. depuis peu, mais aux dernières élections du C.E., la C.G.T. a emporté tous les sièges du premier collège.

Il n'y a, comme presque partout ailleurs, pratiquement pas de vie syndicale. L'organisation syndicale est inexistante en dehors d'un bureau qui se garde de faire appel aux syndiqués autrement que pour transmettre les directives d'en haut. Il n'y a pas d'assemblées régulières de syndiqués.

Malgré cela il y a eu en 1965 une lutte revendicative qui a marqué : la lutte pour les 45 heures. Pendant trois semaines les ouvriers de la Poly avaient appliqué eux-mêmes l'horaire de 45 heures au lieu de 48 heures. S'ils ont obtenu de faire 45 heures ils n'ont pas obtenu de compensation de salaire pour autant. Mais dans l'ensemble ce fut considéré à juste titre comme positif par les ouvriers bien que la direction n'ait pas tardé à rattrapper la production perdue par une mécanisation plus grande (nouvelles machines transferts) et une organisation plus poussée de la production. Moins d'un an après la production était la même avec trois heures en moins par semaine.

Et si le PCF et la CGT sont fiers de leur implantation à la Poly, on peut dire que tout reste à faire pour que les patrons trouvent en face d'eux une véritable force organisée des ouvriers.

Echos de la « Voix Ouvrière » POLYMECANIQUE du 12 septembre 1966

RETOUR DE CONGES

V OILA plus de deux semaines que nous avons repris le travail, et à peu près tous les secteurs ont repris la cadence, comme si les congés n'avaient jamais existé. A peu près tous les secteurs mais pas tous, car la fabrication du M 1 est plus que ralentie. Les ouvriers qui travaillaient au M 1, surtout à l'atelier central, en subissent le contre-coup. On est chargé de machines plusieurs fois par jour et mis dans l'impossibilité de faire sa paye, ou alors on est « déplacé » à l'AV 3 avec des conditions désavantageuses. C'est le cas d'une dizaine de camarades. Cela occasionne des pertes de salaires importantes : un rectifieur, par exemple, passant de l'équipe à la normale, perdant sa prime d'équipe plus sa prime de rec-

tifieur, perd dans les 80 F par mois.

Ce ne sont pas les ouvriers qui sont responsables de l'anarchie de la production, règle générale du système capitaliste. Pourquoi doivent-ils en faire les frais ? Si la production est mal organisée, que les plans prévus ne sont pas réalisés, nos salaires ne doivent pas pour autant être amputés, nos conditions de vie déjà précaires dégradées.

Messieurs les patrons, si vous ne vous sentez pas capables de nous garantir nos salaires ni d'organiser une production qui ne se retourne pas contre nous c'est à nous, la classe ouvrière, qu'il appartiendra de prendre la direction des usines et d'abolir du même coup vos privilèges.

PRIMES NOMBREUSES MAIGRES SALAIRES

D ANS la quinzaine à venir, nous seront payées la prime de charbon, la prime de rapport, la prime de vie chère. Quand « ça tombe » tout le monde est évidemment content de toucher toutes ces primes. Mais cela ne change pas le fait que ce que l'on nous « octroie » ce jour-là, n'est jamais autre chose qu'une partie de notre salaire que le patron nous a retenu un certain temps. Le percepteur ne s'y trompe pas d'ailleurs et tout cela est comptabilisé pour lui dans le salaire de l'année.

Quant aux embauchés de fraîche date, toutes ces primes leur passent en partie sous le nez. Ça ne les a pas empêchés de travailler comme les autres, bien qu'ils ne soient pas payés pareillement. Et ceux qui s'en vont, à part la prime de rapport, perdent le bénéfice d'une partie des autres primes.

Beaucoup d'entre nous pen-

sent qu'il ne faudrait pas intégrer les primes dans le salaire, car en peu de temps par l'augmentation du coût de la vie, les salaires étant maintenus, nous en viendrions à avoir l'équivalent du salaire actuel et plus de primes. C'est un danger effectivement, mais c'est exactement le même qui nous menace même avec le système actuel. Car si nous ne prenions pas l'offensive de temps en temps, l'augmentation du coût de la vie nous rattrairait non seulement nos salaires mais aussi nos primes.

C'est pourquoi le problème est de lutter en même temps pour l'augmentation des salaires, l'intégration des primes et surtout l'échelle mobile des salaires. Plutôt qu'une indexation d'une partie de nos salaires sur les indices des prix, comme c'est le cas de la prime de vie chère, c'est la totalité qui doit être indexée.

CONGES PAYES EN SURSIS

L A quatrième semaine de congés n'a été payée qu'à la rentrée, cela parce que la Direction se réserve le « droit » de nous la faire sauter au cas où nous serions pas docilement rentrés au moment où elle l'a décidé.

Plus d'une heure de retard le premier jour, et c'est une semaine de salaire qui peut nous être enlevée. Mais si nous ne pouvons en prendre à notre aise avec les horaires, il n'en est pas de même avec la Direction. Elle ne s'est pas gênée pour fermer l'usine un jour plus tôt avant les vacan-

ces, sans nous compenser aucunement la perte de salaire occasionnée.

Pour ces brimades éventuelles inadmissibles, la Direction se range derrière la Convention Collective. En effet, la 4^e semaine de congés payés n'y figure pas, ce qui permet au patron de nous faire croire qu'il a des droits dessus.

C'est une épée de Damoclès suspendue au-dessus des ouvriers tentés de prolonger un peu leur temps de liberté.

Mais cette 4^e semaine, il n'y a pas de raisons que nous ne l'avons, comme les précédentes, sans conditions.

Pour résoudre la question rhodésienne :

ARMER LES NOIRS RHODESIENS

LE principal objet de la conférence du Commonwealth à Londres a été sans conteste le problème de la Rhodésie du Sud.

Il y a une dizaine de mois, Ian Smith, chef du gouvernement rhodésien, et représentant de la minorité blanche, refusant de donner des droits civiques à la majorité noire de la population de son pays, rompit avec Londres. Il aurait alors été aisé au gouvernement anglais d'envoyer quelques régiments de Tommies pour vaincre les rebelles. Mais, bien que la Rhodésie soit une colonie de la couronne, Londres ne bougea pas. L'impérialisme anglais, si prompt à mater et à écraser dans le sang toute rébellion populaire, que ce soit à Chypre, en Jordanie, au Kenya ou ailleurs, se découvrit soudain une âme humanitaire et déclara que tout recours à la force pour faire rentrer la Rhodésie dans le droit chemin était exclu. Mieux, Wilson ordonna aux fonctionnaires anglais en place à Salisbury de rester fidèlement à leur poste et de faire leur devoir. Pour l'impérialisme anglais il ne fut pas question un seul instant de briser par la force la minorité blanche, qui représentait le pouvoir d'Etat rhodésien, sur laquelle la Grande-Bretagne s'est toujours appuyée.

Mais vis-à-vis de l'opinion publique mondiale, et surtout de l'opinion publique d'Afrique où l'Angleterre a encore de nombreux intérêts, il était néces-

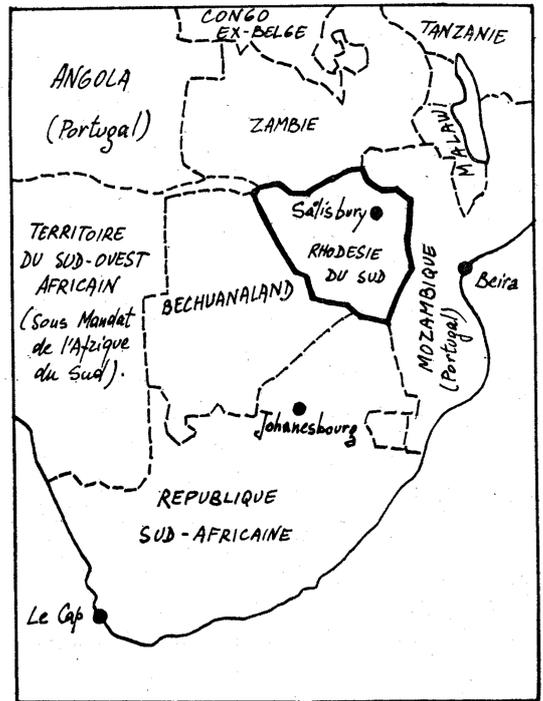
saire de faire un geste pour se désolidariser du gouvernement raciste de Smith. C'est pourquoi, à la conférence de Lagos en janvier dernier, Wilson fit approuver un plan de sanctions économiques qui devaient obliger Smith à céder. Depuis, neuf mois se sont écoulés et le gouvernement Smith ne semble pas avoir beaucoup souffert. Pour la bonne raison que le fameux boycott des produits pétroliers qui avait été décidé n'a jamais été appliqué. En effet, la Rhodésie du Sud, pays continental, a une frontière commune avec le Mozambique, colonie portugaise, et avec le Transvaal, province sud-africaine, deux pays solidaires du gouvernement Smith.

Un blocus économique efficace devrait donc s'appliquer au Mozambique et à la République sud-africaine. Si une tension diplomatique avec le Portugal n'aurait pas une importance décisive pour Londres (en avril dernier les Anglais ont empêché le pétrolier « Johanna V » de décharger dans le port de Beira, au Mozambique), par contre, le gouvernement Wilson ne peut se permettre une brouille avec l'Afrique du Sud : outre que le commerce annuel avec celle-ci s'élève à 260 millions de livres sterling, celle-ci couvre plus de 20 % de l'encaisse de la Banque d'Angleterre. Autant dire que le gouvernement anglais tient à ménager un tel banquier.

Donc, Wilson est bien décidé à ne rien faire d'efficace et à

abandonner les noirs rhodésiens à leur sort. C'est pourquoi, pour sauver la face, il a demandé un nouveau délai « pour permettre aux sanctions économiques d'abattre Smith ».

Quant aux huit pays africains représentés à cette conférence, eux non plus ne semblent pas décidés à faire grand-chose. Les plus « durs », la Zambie, la Sierra-Leone et le Kenya, parlent de faire décréter l'embargo obligatoire par le Conseil de sécurité de l'O.N.U. Mais cela ne changera strictement rien à la situation, car la Grande-Bretagne, on l'a vu plus haut, n'acceptera jamais un blocus réel de l'Afrique du Sud. Si l'Ouganda, la Gambie, le Ghana, la Nigeria, le Malawi, la Zambie, la Sierra-Leone et le Kenya désirent vraiment que la population africaine de Rhodésie du Sud s'empare du pouvoir, rien n'est plus facile : qu'ils consacrent seulement 1 % de leur budget à fournir des fusils, des grenades, des mitraillettes aux noirs rhodésiens, et alors il ne faudra pas attendre des mois, voire des années, pour que la « pression » des noirs en armes fasse céder Smith. Mais cela, ces pays ne veulent le faire, car ils se heurteraient de front à la Grande-Bretagne, et leurs gouvernements sont beaucoup trop liés à l'impérialisme anglais et à ses livres sterling pour risquer un seul instant d'être privés de la précieuse manne.



L. STERN.

« L'Afrique des Afrikaaners » d'Ania Francos

(Julliard éd. 20F)

L'ASSASSINAT du Premier ministre sud-africain Verwoerd, le 6 septembre dernier, a remis à l'ordre du jour la situation politique au pays de l'apartheid. Le livre d'Ania Francos arrive donc à point.

D'un voyage de trois mois en République Sud-Africaine, Ania Francos a voulu rapporter un témoignage simple, mais précis et humain de ce qu'est l'univers concentrationnaire pour plus de 15 millions de « non-blancs », c'est-à-dire noirs, métis et indiens. L'auteur n'a pas recherché le sensationnel ou l'inédit. Elle veut simplement nous faire toucher du doigt les conditions d'existence atroces d'hommes dont l'unique crime est de ne pas avoir la peau blanche.

L'Afrique du Sud se présente comme un véritable camp de concentration dont, grosso modo, les gardiens seraient les blancs, les kapos, les métis ou les indiens, et les prisonniers, les noirs. Tout est organisé, surtout dans l'exploitation, pour que la hiérarchie dépende toujours directement et uniquement de la couleur de la peau. Les noirs ne peuvent qu'être manœuvres ou ouvriers agricoles (JOB Reservation Act), les métis ou les indiens ouvriers qualifiés, les blancs occupant tous les postes de direction dans toutes les branches.

Le Group Area Act détermine des zones d'habitation séparées pour les différentes races. Pour les noirs, près des villes

industrielles, il s'agit d'infâmes bidonvilles où la police patrouille sans arrêt, et qui sont entourés de barbelés. Ceux qui ne travaillent pas dans les villes sont parqués dans des réserves désertiques où ils attendent de mourir de faim ! La plupart des ouvriers noirs sont mineurs, l'Afrique du Sud étant principalement producteur d'or et de diamants. Le salaire moyen est de 70 F par mois (1.400 F pour un blanc) et les accidents sont fréquents. Lorsqu'un ouvrier noir enfreint une mesure de sécurité, il doit payer 70 F et faire 2 mois de prison. Un blanc paie seulement l'amende. Mais en 1960, lorsqu'un accident se produisit à Coalbrol, et que l'on dénombra 437 morts, tous Africains, la compagnie tenue pour responsable ne paya que... 960 F d'amende.

De plus, chaque travailleur doit posséder un livret, le « pass », qui, outre l'appréciation du patron, comprend son domicile, sa tribu, ses opinions politiques, etc. S'il ne l'a pas ou l'a perdu, il est automatiquement emprisonné ou envoyé dans une ferme-prison. La ferme-prison est un moyen commode pour les fermiers blancs de se procurer de la main-d'œuvre à bon marché. Pour un salaire de 42 F par mois, le prisonnier, véritable esclave, est obligé de travailler d'arrache-pied pendant un an. Le système de ferme-prison est tellement intéressant pour les agriculteurs blancs (qui possèdent 90 % des terres cultivables)

qu'ils passent des commandes à la police qui, souvent, arrête des noirs parfaitement en règle uniquement pour « rendre service ».

Mais c'est surtout dans la vie quotidienne que l'absurdité et le caractère ignoble de la ségrégation se manifeste. Tel métis n'ose pas prendre dans ses bras pour la relever une blanche qui s'est évanouie, de peur d'être condamné pour infraction à l'Immorality Act qui interdit toute relation charnelle entre les différentes races. Des dizaines de milliers de travailleurs noirs de Johannesburg s'assoient sur les trottoirs à l'heure du repas parce qu'il n'existe pas une seule cantine, pas un seul restaurant, pas un seul banc pour eux (s'asseoir sur un banc rend passible de 4.500 F d'amende, 10 coups de fouet ou 3 ans de prison). Des femmes venues des réserves ne peuvent voir leur mari que 72 heures par an « pour avoir un enfant ».

Ania Francos a aussi rencontré des blancs, racistes et stupides, persuadés de leur supériorité « blanche, chrétienne et occidentale », mais aussi quelques anti-racistes, surtout chez les étudiants, qui tremblaient d'être découverts par la Special Branch (la Gestapo locale), parce qu'ils ont un ami indien ou parce qu'ils sont juifs. Car, poussant le racisme jusqu'au bout, les racistes sud-africains effectuent aussi une graduation de valeur entre les blancs. En haut de l'échelle se placent les descendants des Boers (d'origine hollandaise),

puis les descendants d'Anglais et enfin, au bas de l'échelle, les « juifs communistes et saboteurs ». Et si la discrimination entre blancs n'est pas encore officielle, elle peut l'être un jour. Verwoerd et ses amis n'avaient-ils pas proposé après la guerre l'interdiction de vote à toute personne naturalisée de « foi juive » et de « langue yiddish » ?

Tout mouvement de protestation est immédiatement tué dans l'œuf par la Special Branch. Pourtant, malgré la répression et l'arrestation de ses principaux dirigeants, Mendela et Luthuli, le Congrès national africain, l'organisation nationaliste noire la plus puissante et la plus écoutée, se reconstitue sans cesse. Mais, face à la minorité blanche armée jusqu'aux dents, la tâche du C.N.A. est difficile. De plus, malgré les déclarations ronflantes de l'Organisation de l'Unité Africaine, la plupart des pays africains entretiennent d'excellentes relations commerciales avec l'Afrique du Sud, soit directement, soit par l'intermédiaire des firmes anglaises ou israéliennes. Aucun donc ne semble disposé, en risquant de rompre ses relations économiques, à aider sérieusement les masses noires d'Afrique du Sud à conquérir leur dignité. Comme le déclarait l'Institutrice lucide d'un bidonville à Ania Francos : « La Grande-Bretagne, les U.S.A., la France, soutiennent l'Afrique du Sud, commercent avec elle. Quant aux pays africains et leur fameuse organisation, l'O.U.A.,

ce sont des lâches. Ils nous abandonnent. Ils ont trop besoin de dollars et de livres ». Notons aussi que, par l'intermédiaire de la Cour internationale de justice de La Haye, l'O.N.U. vient de reconnaître récemment le mandat de la République Sud-Africaine sur les territoires du sud-ouest africain et que, dans ce vote, le juge représentant la Pologne, soi-disant socialiste, a voté pour l'Afrique du Sud.

Mais pour conclure, nous ne pouvons passer sous silence des aspects mineurs de l'ouvrage, sur lesquels nous ne pouvons être d'accord.

L'auteur fait maints parallèles entre la République Sud-Africaine et l'Allemagne nazie et la rencontre avec un jeune Allemand raciste ou un industriel d'Allemagne de l'Ouest, conduit l'auteur à s'interroger sur la persistance de l'esprit nazi dans la jeunesse allemande, et nous donne la désagréable impression que, pour Ania Francos, les Allemands sont tous plus ou moins nazis. C'est dommage, car il s'agit là d'un livre écrit simplement, à lire et à faire lire, d'autant que, ne l'oublions pas, l'impérialisme français a de gros intérêts en Afrique du Sud et les condoléances envoyées par le gouvernement français aux collègues de Verwoerd après son assassinat furent parmi les plus sincères. Nous sommes donc un peu, nous aussi, les kapos de l'univers concentrationnaire sud-africain.

L. S.

DJIBOUTI : demain l'Indépendance !

Le 25 août, de Gaulle était accueilli à Djibouti aux cris de « Vive l'indépendance ». Depuis, Les manifestations n'ont pas cessé, et malgré les mensonges des autorités, il ne fait aucun doute que le sang a coulé.

« Si le territoire exprimait un avis nouveau en ce qui concerne son destin, la France en prendrait acte », avait déclaré le président de la République française. Mais, pour le moment ce sont les explosions des grenades qui répondent à la voix des manifestants de Djibouti.

Certes, il y a eu du changement. On a remplacé Tirant (quel beau nom pour un représentant de l'impérialisme français), le gouverneur coupable de s'être laissé surprendre par les manifestations d'août, par Saget, qui n'a sans doute pas été surpris de se voir accueillir par de nouvelles manifestations.

On nous avait pourtant complaisamment expliqué que tout le problème résidait dans le conflit entre les deux ethnies du pays, les afars et les somalis. C'est une vieille histoire que l'on ressort périodiquement. La guerre d'Algérie n'était-ce pas un conflit entre arabes et berbères ?

Toujours est-il que les deux partis d'opposition, le Mouvement populaire somalis et l'Union Démocratique Afar ont créé un comité de coordination, et que même le parti de M. Ali Aref, l'homme de paille de l'impérialisme français, vient de découvrir brusquement qu'il était partisan de l'indépendance.

Aujourd'hui, on insinue que les manifestations sont l'œuvre de provocateurs étrangers ou extrémistes qui veulent précipiter (ou empêcher, suivant l'humeur du plumitif de service) l'accession à l'indépendance de la Côte « française » des Somalis.

Mais est-ce contre une poignée de provocateurs que l'on a lâché les gardes mobiles et les légionnaires, que l'on a lancé des automitrailleuses dans les rues de Djibouti ?

Il ne fait aucun doute que c'est toute la population qui réclame son droit à la liberté.

Certes, on peut toujours se dire que la politique de de Gaulle va dans le sens de la « décolonisation », et qu'un jour ou l'autre ces territoires seront indépendants. N'a-t-il pas été, le champion de la paix... au Vietnam, serrer les mains des manifestants lors de son voyage ? Cela n'était-il

pas, déjà, un choix politique ?

Sans doute, mais en attendant des manifestants sont morts sous les balles des forces de l'ordre pour avoir réclamé cette indépendance dont « la France » serait prête à « prendre acte ». Et combien tomberont encore ?

N'oublions pas l'exemple algérien. En 1958, de Gaulle savait que l'indépendance était inévitable. Et c'est même, entre autres raisons, parce qu'il était le seul à pouvoir imposer cette solution à la droite française, qu'il vint au pouvoir. Mais quatre ans d'une guerre sans pitié, d'une guerre où furent assassinés des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, où des villages entiers furent brûlés au napalm, d'une guerre dont les horreurs ne le cédèrent en rien à celle que les Américains mènent aujourd'hui au Vietnam et que condamne si énergiquement ce même de Gaulle, s'écoulèrent encore avant que ne furent signés les accords d'Évian, accords qui, tout en reconnaissant son « indépendance », maintenaient l'Algérie sous la tutelle économique de la France.

C'est une telle « indépendance » que de Gaulle accordera peut-être à la Côte des

Somalis s'il n'est pas contraint de céder plus. Une telle indépendance avec un gouvernement présidé par un quelconque Aref ou un Idriss qui continueront à défendre dans ce nouveau cadre les intérêts de l'impérialisme français comme ils l'ont fait jusqu'à maintenant dans celui du statut actuel.

Ce n'est sans doute pas pour cela que les jeunes de Djibouti affrontent les forces de répression.

Certes, il ne s'agit pas d'un grand territoire, et la tâche des « forces de l'ordre » y est facilitée (ne comptent-elles pas déjà 3.500 hommes pour une population qui, à Djibouti, n'excède pas 70.000 habitants).

Mais le peuple de la Côte des Somalis ne doit pas se trouver seul dans la lutte contre l'impérialisme français. Soutenir cette lutte par tous les moyens est un devoir sacré pour les révolutionnaires. Directement si c'est possible. De toute manière en construisant l'Internationale qui saura unir dans une même lutte, le combat des peuples opprimés et celui des prolétaires des pays impérialistes.

Christian JUNG.

EN ANGLETERRE

● suite de la page 1

l'épouvantail de la répression devant les travailleurs qui voudraient lutter pour des augmentations.

Mais rien n'indique que les travailleurs anglais acceptent le blocage des salaires. Leur capacité de lutte n'est en rien atteinte, il n'est que de se rappeler l'exemple des marins qui, bien qu'isolés, ont mené une grève de six semaines et n'ont repris le travail que grâce aux efforts conjugués du gouvernement et de leurs dirigeants syndicaux. Si à l'avenir les dirigeants syndicaux, en bons agents du gouvernement, s'appliquent trop ouvertement à empêcher les mouvements revendicatifs, une explosion de colère « incontrôlable » pourrait se produire, dirigée à la fois contre Wilson et la bureaucratie syndicale trop ouvertement antiouvrière.

Une telle éventualité n'est pas sans inquiéter les Etats-Majors syndicaux. Et ils s'y préparent à leur façon.

C'est ainsi que la « gauche » syndicale britannique se regroupe et manifeste ostensiblement son opposition.

Elle est représentée en particulier par Frank Cousins, secrétaire général du syndicat des transports (T. et GWU) — le syndicat le plus puissant, avec près de 1,5 million d'adhérents — qui avait bruyamment démissionné de son poste de ministre de la Technologie début juillet pour marquer son désaccord avec la loi sur les prix et les revenus.

Cousins s'était pourtant trouvé très à l'aise à son poste de Ministre et les intérêts des travailleurs ne lui tenaient pas à cœur au point de se désolidariser du Gouvernement pendant la grève des marins pour soutenir ces derniers. S'il a démissionné du Gouvernement début juillet, la loi qui motivait son départ était connue longtemps auparavant et était déjà passée en première lecture aux Communes.

Son opposition s'est limitée au

cadre strictement parlementaire ou aux grandes phrases devant des bureaucrates. Alors qu'il s'opposait — en paroles — aux mesures d'austérité, on pouvait apprendre que la Fédération des Transports — dont il est Secrétaire Général — décidait de ne pas insister sur une augmentation immédiate en faveur des 100.000 conducteurs d'autobus. Au Congrès du T.U.C. lui et ses partisans dans leur manière de critiquer les mesures gouvernementales ne présentaient en fait que des moyens, non pour défendre les travailleurs, mais pour remettre sur pied l'économie britannique, en améliorant la productivité par exemple.

En fait, en passant dans l'opposition et en renonçant à son poste de ministre, à celui de député pour les prochaines élections, F. Cousins prépare l'avenir. Il se crée avec la complaisance de la presse et de tout le Parti Travailliste une auréole « de gauche » pour être à même d'enrayer une riposte violente de la classe ouvrière contre le Gou-

vernement Wilson. Wilson est venu au Gouvernement grâce au vote massif de la classe ouvrière anglaise ; sa popularité ne peut que décroître au fur et à mesure que sa législation anti-ouvrière produira ses effets et au cours d'affrontements tels la grève des marins. L'aile gauche du Labour ainsi que celle des syndicats —

formées des mêmes individus — se prépare pour canaliser le mécontentement des travailleurs anglais dans des limites qui ne nuisent en rien à la bourgeoisie britannique. Reste à savoir si la classe ouvrière anglaise les laissera jouer ce rôle.

Sylvie GRENET.

A PARIS
La prochaine réunion du
Cercle
Léon Trotsky

aura lieu le :

LUNDI 24 OCTOBRE, à 20 h 30, Palais de la Mutualité.
Salle D, 1^{er} étage, 24, rue Saint-Victor, Métro :
Maubert-Mutualité, sur le sujet :

**X^e ANNIVERSAIRE DE L'INSURRECTION
HONGROISE**

Nota : Cette réunion n'est pas publique. Entrée uniquement sur invitation.

● ÉCHOS DES ENTREPRISES ● ÉCHOS DES ENTREPRISES ● ÉCHOS DES ENTREPRISES ●

● A la Rhodiacta

LA COMMISSION FANTÔME

Il y a six mois maintenant nous avons fait grève contre les cadences inhumaines que nous imposait la direction. Celle-ci a noyé le poisson en « consentant » à la création d'une commission des charges de travail. Et cela fut clamé bien fort, comme étant une victoire ouvrière par Castella, qui a bien manœuvré pour nous faire reprendre le boulot.

Ce que valent de telles « victoires » et de telles « commissions d'études », nous en faisons l'expérience aujourd'hui. Car la situation va de pire en pire. Il y a une constante augmentation des charges de tra-

vail. Quant à la fameuse commission, des bruits courent qu'elle existe, bien que devant les résultats concrets, on se demande si elle ne s'est pas tout simplement évanouie.

De toute façon, d'une commission de cette sorte, sans véritables pouvoirs, où la direction tire bien les ficelles, il ne peut rien sortir que des bricolages, ce qui n'empêche pas la direction de poursuivre, dans les ateliers, sa politique de « productivité ». La lutte contre les charges de travail, c'est une bagarre quotidienne, une résistance de tous les moments contre chaque cas. Ne pas nous laisser faire sur les petites choses comme sur les grandes, car c'est en multipliant les petites entorses que la direction finit par augmenter les charges.

Une chose est bien certaine, à la dernière grève, nous nous

sommes fait posséder. Il ne faut pas que cela se renouvelle. Rhodiacta n° 6 Besançon.

● Chez Desfossés

CEUX QUI NOUS FONT SUER... ET QUI NE MANQUENT PAS D'AIR

A chaque vague de chaleur, c'est toujours la même comédie à la brochure. On y étouffe. L'air surchauffé est irrespirable, même lorsqu'on laisse tous les accès ouverts pour espérer y créer des courants d'air. Mais l'air qui circule dans les couloirs n'est ni plus frais, ni plus sain, témoin les interdictions de fumer. Et c'est dans cette atmosphère saturée qu'il nous faut quand même faire la production, pour les hommes com-

me pour les femmes. La direction estime-t-elle que le travail aux sheridans compte parmi les « improductifs » pour ne pas « mériter » une installation moderne de conditionnement d'air ?

Les bureaux des directeurs sont-ils productifs, eux ?

● Chez Genève

TROIS FOIS PIRE

La Direction se moque bien des conditions d'hygiène et de sécurité.

Avant, à la Peinture pour pistoler les cabines dans le tunnel, deux de nos camarades souffraient et les cabines passaient une à une.

À présent, elles passent trois par trois, dans le même espace, et avec six travailleurs. Ceux-ci sont constamment arrosés de

peinture et sont de plus obligés de travailler au milieu de vapeurs trois fois plus toxiques. Mais qu'importe à la Direction, pourvu que la production sorte trois fois plus vite !

VOIX OUVRIÈRE

29, rue de Château-Landon Paris-X^e

Abonnement 6 mois : 10 F, au nom de Maurice Schreodt. C.C.P. Paris 9424-78.

Directeur de publication : M. SCHREODT
Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE DE LA PLAINE SAINT-DENIS
86, avenue du Président-Wilson La Plaine-Saint-Denis (Seine)
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

A l'échelon de l'atelier, de l'entreprise ou de la nation...

LA REORGANISATION CAPITALISTE SE FAIT TOUJOURS SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS

● Chez Neyrpic

CE QU'IL EST ENCORE POSSIBLE DE FAIRE

Depuis une quinzaine de jours les effectifs sont au complet dans les usines Neyrpic, les vacances sont finies et nous nous retrouvons devant le même problème : la fermeture de la Croix-Rouge.

Or, bien qu'il semble qu'on devra surseoir au déménagement, vu l'état des travaux à Beauvert, la question n'est pas résolue.

Avant les vacances, les organisations syndicales avaient signé une « trêve » avec le pa-

tron : aucun licenciement avant le 24 septembre.

Depuis, une soixantaine de nos camarades ont pris leur compte, mais il reste encore environ 150 personnes pour lesquelles aucune solution n'est intervenue.

On parle beaucoup de donner la pré-retraite à ceux qui ont entre 60 et 65 ans, mais pour l'instant, cela ne correspond à rien puisqu'il ne peut y avoir de création d'un Fonds national de l'emploi dans la région grenobloise, les chômeurs n'y étant pas assez nombreux.

Ce qui nous fait d'ailleurs penser que la situation de l'emploi n'est pas aussi catastrophique que les patrons essaient de nous le faire croire pour mieux semer la panique et nous faire prendre n'importe quel travail à n'importe quel prix.

Alors, qu'allons nous faire ? Devons-nous attendre patiemment la fin de la trêve et prendre gentiment la porte ?

Certains camarades se sont, la semaine dernière, opposés à l'enlèvement d'une machine. Mais si ce n'est qu'une protes-

tation symbolique, cela ne nous donnera rien. Pourtant, si nous voulons obtenir que le patron s'occupe de notre réemploi, A CONDITIONS AU MOINS EQUIVALENTES, nous pouvons l'y obliger de cette manière, mais cela supposerait une mobilisation de jour et de nuit de toutes nos forces pour tenir l'usine en force et les concours de tous nos camarades de Beauvert et Sogréah et du fameux comité local de défense de l'emploi, qui trouverait là une action de solidarité effective.

Extrait du n° 75 de la V.O. Neyrpic

● A Air-France (Orly-Nord)

PURGE A L.M.

Les charges de travail ayant diminué à la division L.M., une partie du personnel sera mutée, ou plus exactement déplacée. La désignation des « condamnés » a été entourée de toute l'ombre possible, comme il est de coutume en pareil cas. Les tractations entre, les divers degrés de la maîtrise ont

dû être âpres. Quoi qu'il en soit, les choisis sont « toujours les meilleurs... Mais les impératifs de la production étant ce qu'ils sont, on est bien obligé, malgré les déchirements de conscience, de se séparer d'eux... etc. » (voir la panoplie du parfait cadre).

Mais déjà des bruits circulent que certains camarades

seraient déplacés dans des secteurs comme KP où les horaires sont extrêmement difficiles.

A l'heure actuelle, il suffit qu'un service soit modifié pour que la plupart des travailleurs se sentent menacés, sinon de licenciement, du moins de déclassement ou d'aggravation des conditions de travail.

Que la Direction réorganise

ses services, c'est son affaire, et nous ne pouvons pas grand-chose contre ; mais ce que nous ne devons pas admettre, c'est que la réorganisation se fasse à nos dépens. Les mutations doivent se faire à conditions de travail identiques. Dans le cas contraire, que la Direction cherche des volontaires.

(Extrait de la « V.O. » Air-France Orly n° 99.)

● A la RNUR

GARANTIE DU SALAIRE

Dans certains services, il arrive qu'à la suite d'une réorganisation, un ou plusieurs postes soient supprimés. Les personnes touchées sont reclassées, ou plus exactement on leur donne un nouvel emploi dont le coefficient ne correspond pas à celui qu'elles ont. Alors, après les avoir fait travailler à leur nouveau poste pendant

un certain temps, on décide un jour de les déclasser.

Mais ceci est absolument illégal. On nous répond qu'on ne touche pas à notre salaire, mais à notre prime. Mais qu'est-ce donc que la prime pour nous ? C'est une partie de notre salaire différée, car nous comptons avec elle pour vivre.

La direction se permet cette attitude surtout avec les per-

sonnes ayant une certaine ancienneté à la Régie.

On peut, bien sûr, faire valoir ses droits, et même aller jusqu'au Prud'homme. Mais même en ayant gain de cause, on risque le licenciement, avec les indemnités qui nous sont dues.

Et après, où trouver du travail, surtout quand on a plus de 40 ans ?

C'est sur cette crainte que la Régie joue lorsqu'elle nous

impose n'importe quel travail et qu'elle nous déclasse. Et cela n'est autre chose que du chantage aux personnes âgées, à n'importe quel niveau.

Seuls, nous n'arriverons pas à lutter efficacement contre cela.

Ce qu'il faudrait, c'est une convention collective garantissant nos emplois et surtout nos salaires.

Extrait de la V.O. R.N.U.R. Bureaux n° 222

● A la CAFL

LE TRAVAIL, C'EST LA SANTE

On parle de mettre à la retraite anticipée 200 à 250 personnes d'ici la fin de l'année ; il s'agirait de ceux qui ont entre 60 et 65 ans et même peut-être descendrait-on jusqu'à

58 ans. Si les conditions de mise en pré-retraite sont les mêmes qu'aux usines d'Unieux et de Firminy, les camarades concernés recevraient jusqu'à 65 ans une rémunération égale à 90 % de leur salaire net calculé sur la base de 40 heures et continueraient à bénéficier de

la Sécurité sociale, comme par le passé.

Eh bien, tant mieux ! Cinq ou sept ans hors de la taule, c'est toujours ça de pris. Autant de temps en plus où nous pourrions vivre enfin, loin de l'abrutissement de l'usine, des

horaires infernaux et des chefs surtout !

Parce que ce n'est pas le travail qui nous retient ! Si on avait de l'argent, on partirait même plus tôt ! On n'aurait pas besoin d'attendre que la direction nous le propose.

C.A.F.L. n° 71

● Dans les mines (Fosse Dechy)

GARANTIR NOS CONDITIONS D'EXISTENCE

Le 25 septembre, la C.G.T. nous appelle à un rassemblement à Sallaumines pour protester contre la situation de l'emploi dans les mines. Cette situation qui n'est pas brillante quand on voit les données. Pour 1970 voici les perspectives :

- 20 000 chômeurs,
- 65 000 départs (pour où ?)
- 35 000 « loisirs forcés ».

Cela sans compter les jeunes qui trainent dans les corridors parce qu'ils ne trouvent aucun emploi.

Autant de raisons de protester et de manifester vigoureusement notre mécontentement. Seulement nous irons à Sallaumines pour réclamer autre chose que le maintien de 48 heures de travail hebdomadaire à la mine, autre chose que la non-fermeture de certains puits quel mineur souhaite voir son fils venir le remplacer à la mine ? Car nous connaissons

trop bien l'exploitation forcée et les dangers auxquels nous sommes soumis et la liste des morts, des silicosés, des handicapés physiques est déjà trop longue.

A Sallaumines nous n'irons pas à la kermesse, mais nous irons manifester d'abord pour la diminution du temps de travail avec le maintien du salaire ; s'il y a moins de travail, tant mieux ! Qu'il soit réparti entre tous. Nous manifesterons aussi pour une véritable reconversion industrielle de la région, à la charge de l'Etat et des patrons. Mais pour obtenir cela il faudra encore bien plus que cette manifestation. Il faudra lier notre lutte à toutes les corporations ouvrières qui se débattent avec les mêmes problèmes comme c'est le cas des chantiers navals, de l'aéronautique et de bien d'autres secteurs de l'industrie.

Nous sommes payés pour savoir qu'il ne faut pas trop compter sur les confédérations syndicales pour mener ce combat tous ensemble.

(Extrait de la V.O. Fosse Dechy n° 6).

Nous ne pouvons faire paraître les échos de toutes les entreprises où paraissent des « Voix Ouvrières ». Toutefois, nous en communiquons la liste complète pour que ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par l'une d'entre elles puissent nous en faire la demande.

En voici la liste :

AERONAUTIQUE :
SNECMA Kellermann - Paris XIII.
HISPANO-SUIZA - Bois-Colombes (Seine)
SUD-AVIATION - Courbevoie.
AUTOMOBILES :
BERLIET - Lyon-Vénissieux.
CHAUSSON - Gennevilliers (Seine).
CITROEN - Usines Levallois et quai de Javel.
SAINT-NAZAIRE.
R.N.U.R. - Paris.
GENEVE - Ivry (Seine).
PEUGEOT - Sochaux.
RENAULT - Billancourt, 4 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine.
R.N.U.R. - Général.
R.N.U.R. - Bâtiment C.
R.N.U.R. - Bureaux.
R.N.U.R. - Département 37.
SFA (Indenor) - Dijon.
RENAULT - Flins.
METALLURGIE :
Acieries et Forges de la Loire C.A.F.L. Saint-Chamond.
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE - Saint-Nazaire.
Montres LIP - Besançon.
OLIER - Clermont-Ferrand.
NEYRPIG - Grenoble.
ROGROGNE ELECTRONIQUE - Dijon.
BRONZAVIA - Courbevoie.
CABLES DE LYON - Lyon.
C.I.T. - Paris 15e.
Cie des COMPTEURS de Montrouge (Seine)
LA POLYMECANIQUE - Pantin.

C.S.F. - Levallois (Seine).
THOMSON - Gennevilliers (Seine).
WESTINGHOUSE - Sevran.
CHIMIE ET CAOUTCHOUC :
KODAK - Vincennes.
RHONE-POULENC - Vitry (Seine).
ROUSSEL - UCLAF - Romainville (Seine).
Raffinerie ANTAR - Donges (Loire-Atlantique).
MICHELIN - Clermont-Ferrand.
MICHELIN - Bourges.
RHODIACETA - Lyon-Vaise.
RHODIACETA - Besançon.
SERVICES ET DIVERS :
AIR-FRANCE - Générale.
AIR-FRANCE - Ateliers Orly-Nord (Seine).
Raffinerie ANTAR - Donges (Loire-Atlantique).
MICHELIN - Clermont-Ferrand.
MICHELIN - Bourges.
RHODIACETA - Lyon-Vaise.
RHODIACETA - Besançon.
SERVICES ET DIVERS :
AIR-FRANCE - Générale.
AIR-FRANCE - Ateliers Orly-Nord (Seine).
AIR-FRANCE - Blanqui, Paris-13e.
ASSURANCES GENERALES - Siège Paris.
ASSURANCES GENERALES - Drouot.
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATION FAMILIALES - Rue Viala, Paris 15e.
CHEMINOTS - Générale.
Imprimerie DESJUSSES - Issy-les-Moulineaux.
CREDIT LYONNAIS - Siège central Paris.
CREDIT LYONNAIS - Levallois.
CAISSE REGIONALE DE SECURITE SOCIALE PARISIENNE - Rue de Flandre.
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE - Paris.
QUAIS et DOCKS - Ma.s.e.l.e.
URBAINE ET LA SEINE - Paris.
MINES - Bassin du Douaisis - Mine d'Aniche.

CONDITIONS DE TRAVAIL...

● A Air France

DU RESPECT

Le service diffusant les affiches ayant trait à la sécurité s'était déjà distingué par le passé en croyant faire de l'esprit sur le dos des ouvriers. Il se manifeste de nouveau en pratiquant un humour macabre et pour le moins déplacé. En effet, dans certains services, on peut voir une affiche faisant allusion aux dangers d'incendie où il est écrit : « Mieux vaut prévenir que brûler. »

Nous savions déjà que la Direction comme tout le patronat considère les ouvriers comme du bétail humain. Chaque jour, la classe ouvrière paie un lourd tribut à l'exploitation : souvenons-nous des pompiers qui ont laissé leur vie dans le terrible accident de Feyzin, près de Lyon, ou des cinq camarades qui ont été électrocutés récemment près de Grenoble, pour ne citer qu'eux, car en France, toutes les heures, un ouvrier meurt d'un accident de travail.

Mais au moins, les gens qui ont déjà le culot de parler de sécurité à ceux qu'ils exposent aux pires dangers pourraient avoir un peu de pudeur et un certain respect pour leurs victimes.

(Extrait de la « V.O. » Air-France Orly n° 99.)

● Chez Chausson

CHANGEONS D'AIR

A « H », les conditions d'hygiène restent sensiblement les mêmes malgré les quelques travaux d'aération effectués à la peinture avant et pendant les congés annuels ; dans cet atelier, l'atmosphère est toujours irrespirable à cause de l'espace restreint et de la mauvaise aération.

A la retouche, les W.C. sont délabrés et imprégnés de mauvaises odeurs malgré les nettoyages quotidiens. Et pour comble, à côté de la peinture, le parc à voitures nous inonde constamment de nuages de poussières provoqués par le déplacement des véhicules. Avant les vacances on l'arrosait de temps à autre, mais

cela ne donnait pas une grande propreté pour autant !

Combien de temps faudra-t-il attendre pour que tout ceci ne nuise plus à notre santé ?

Le C.H.S. a bien noté et même posé des revendications. Mais nous attendons encore des réponses, et les améliorations demandées.

Pourtant si nous voulons que ces améliorations se réalisent, il nous faudra le faire comprendre concrètement à la direction, si cela est nécessaire, car elle s'en moquera tant que sa production sera garantie malgré ces conditions de travail.

En attendant de meilleures conditions d'hygiène, nous pourrions d'une part, à la peinture, sortir de temps à autre afin de respirer l'air dehors, d'autre part aller dans des W.C. plus éloignés mais plus confortables.

Quant au parc, il suffirait d'attendre que les nuages aient disparus !

Cela ferait peut-être réfléchir la Direction ?

(Extrait de la « V.O. » Chausson, n° 216.)

● Chez Bourgogne électronique

ENCORE UN COIN

PEINARD

Quel peut bien être ce coin tranquille loin du trichlore, de la peinture et de toutes les dangereuses conditions de travail, c'est la métallisation d'Eurista.

Apparemment, ce petit bâtiment, tout seul dans son coin, a l'air bien tranquille. Mais allez donc un peu y faire un tour.

Là une équipe s'occupe de la métallisation des tronçons de résistance. Cette opération consiste à déposer sur les tronçons une couche de métal par réaction chimique avec du nickel carbonique et d'autres ingrédients.

Pour commencer, il faut réajuster le mélange, et c'est très délicat, car les produits utilisés se travaillent à basse température et dégagent facilement des vapeurs.

Alors, pour se protéger, les

ouvriers sont équipés de masques, lesquels sont branchés sur l'arrivée d'air comprimé. Heureusement il y a un réglage qui permet de régler la pression de l'air.

Mais il faut faire également attention à une chose tout aussi dangereuse : le mélange en question s'enflamme lorsqu'il atteint une température de 18 degrés et il se produit alors un très important dégagement de fumées toxiques.

Bien entendu, en contrepartie de ces petits inconvénients, la direction, toujours aussi généreuse, ne permet pas d'y travailler plus de 2 ans et offre une prime de 5 centimes par heure.

Une fois encore, elle achète notre santé. Notre vie, pour elle, ne vaut pas cher !

Extrait de la V.O. Bourgogne Electronique n° 33

● Au Crédit

Lyonnais

POUVEZ-VOUS

TRAVAILLER...

DANS UN VESTIAIRE ?

A un moment où à un autre, tous les employés du C.L. ont eu à se plaindre des conditions de travail. Mais le service « documentaire » paraît bien servi en ce domaine et particulièrement la section « encaissements ».

Déjà, la direction s'était fait tirer l'oreille pour insonoriser le local où des machines flexos rendaient l'atmosphère infernale. De plus, comme les lieux étaient trop exigus pour contenir les 60 employés de cette section, ceux-ci finirent par se mettre en grève pour obtenir un bureau plus grand.

A cette époque la direction résolut le problème en installant une demi-douzaine de personnes dans une autre pièce, sorte de couloir qui, antérieurement, servait de vestiaire...

Bien entendu, il s'agissait d'une solution « provisoire » ! Mais cela se passait en... juin. Et ce « provisoire » de trois mois commence à peser sur les employés qui ne se plaindraient pas de trop si les courants d'air créés par la proxi-

mité de la verrière étaient supportés.

Sans doute la direction attend-elle un nouveau débrayage pour trouver une solution ?

(Extrait de la « V.O. » Crédit Lyonnais, n° 102.)

● A l'Oréal

A QUI LE TOUR ?

Pour n'être pas tous aussi spectaculaires que celui de Feyzin les accidents de travail n'en sont pas moins courants dans la Chimie et dans les usines en général.

Si le 6 juin dernier l'explosion nous en avait averti, l'accident survenu, mardi 13 septembre, à un camarade peintre, est par contre passé sans bruit.

Nul ne semble être au courant. Il ne faut pas compter sur le patron pour faire de la publicité en ce domaine.

Au sous-sol, à l'animalerie, notre camarade en descendant de son échelle mit le pied sur le moteur centrifuge automatique de la machine qui sert à alimenter en eau les cages des lapins. Brusquement le moteur s'est mis en route et notre camarade a eu le pied pris.

On lui a vite fait un garrot, mais ironie du sort, le Service de l'infirmerie paraît être aussi compétent dans sa partie que les responsables de la sécurité dans la leur : le garrot est resté trop longtemps serré et un caillot de sang a commencé à se former. Notre camarade a alors été conduit à l'hôpital où il se trouve toujours aux dernières nouvelles.

Retrouvera-t-il l'usage de son pied ? De ça le patron s'en moque.

Le moteur aurait dû être protégé pendant les travaux de peinture. Après cet accident il faut espérer qu'il le sera.

Mais il est anormal que nous payions de notre santé et parfois de notre vie la carence de la direction et nous ne devons pas attendre qu'un nouvel accident se produise pour exiger de voir la Sécurité respectée à l'OREAL.

Le patronat nous crève au boulot, il ne faut pas qu'il en arrive à nous assassiner.

(Extrait de la VO l'OREAL.)

LICENCIEMENTS ABUSIFS...

● Chez Bronzavia

LES MACHINES, ELLES, ON LES REPARE

Un de nos camarades du contrôle vient d'être licencié. Employé depuis deux ans chez Bronzavia, et malade depuis trois ans, il devait s'arrêter de temps à autre de travailler pour se soigner.

Fin août, lors d'un de ses congés maladie, il envoya son certificat d'arrêt maladie avec une mauvaise adresse. Il lui fut retourné à son domicile. La direction, de ce fait, n'étant pas prévenue dans les délais prévus, signifia à notre camarade son licenciement.

Celui-ci se rendit immédiatement à la direction pour s'expliquer, mais on ne voulut rien savoir et le licenciement fut maintenu.

Ce camarade n'intéressait plus la direction. Il lui faut des ouvriers réguliers, qu'elle puisse avoir sous la main toute l'année. Elle ne veut pas d'un employé qui risque d'être malade plusieurs fois par an. Peu lui importe de savoir que c'est elle qui est responsable : 9 heures 30 par jour devant la ma-

chine, l'établi ou le four électrique, des cadences infernales, des chefs qui vous engueulent à la moindre pose, voilà le traitement sanitaire que nous propose le patron.

Oui, c'est lui le responsable et il faut que nous soyons de très forte nature pour qu'il n'y ait pas plus d'arrêts de travail.

(Extrait de la « V.O. » Bronzavia, n° 12.)

● A la RNUR

LE DANGER D'ÊTRE MALADE

Au département 74, un ouvrier s'est retrouvé d'un emploi sur machine à un poste sur chaîne de montage, obligé de suivre les cadences de la chaîne, comme tant d'autres. Le problème, c'est qu'à la suite d'une maladie, il n'était pas capable de tenir ce poste où on l'avait arbitrairement placé, n'ayant plus besoin de lui à son poste précédent.

Devant son refus d'effectuer un travail qu'il était incapable physiquement de faire, ce travailleur a été aussitôt soupçonné de fainéantise et de mauvaise volonté et menacé de mise à pied par son chef.

Ayant fait valoir un certifi-

cat médical, il a enfin été réplacé à un poste convenant mieux à ses ressources physiques. Mais devant un tel manque de compréhension et d'humanité de la part de tels chefs il s'agit pour nous d'exprimer notre solidarité au camarade ainsi brimé et de montrer clairement à certains individus que nous ne les laisserons pas ainsi disposer de nous.

Extrait de la V.O. R.N.U.R. n° 85

● A la Rhodiacta

OU SONT LES VRAIS

VOLEURS ?

La semaine dernière, deux camarades de l'équipe C étaient licenciés parce qu'accusés d'avoir forcé la porte d'un placard et utilisé les clés qui se trouvaient dedans. Une ou deux clés n'auraient pas été retrouvées.

Tout d'abord, si ces camarades ont dû forcer un placard, c'est tout simplement parce que la direction ne met pas à leur disposition les outils indispensables à leur travail.

Quant à l'accusation de vol, elle ne vaut pas cher ! Un certain Saunier, directeur d'on ne sait pas trop quoi, qui a signé la lettre de licenciement,

n'a même pas été capable de dire ce qui a été volé. La nature du vol varie selon les étages de la direction. Il est clair pour tout le monde que ce n'est qu'un grossier prétexte et que rien n'a été volé.

En fait de vols, nos patrons sont mal placés pour donner des leçons, car dans leurs poches, ce n'est pas une malheureuse clé plate qu'on retrouverait, mais des milliards qu'ils volent sur notre travail (voir les bénéfices de la société).

Dans de telles affaires, la direction ne doit pas pouvoir agir impunément et priver les travailleurs de leur salaire.

Nous sommes tous concernés. Chacun d'entre nous peut être victime un jour ou l'autre d'une telle mesure. Journelement, pour des motifs futiles, des camarades sont sanctionnés : mise à pied, pourcentage, etc. Dans bien des cas, nous devons être capables de riposter immédiatement : la direction ne donne pas de préavis pour licencier !

La direction doit savoir que nous sommes tous solidaires et que frapper l'un d'entre nous, c'est nous frapper tous et s'exposer à la riposte de tous les travailleurs de l'entreprise.

Extrait de la V.O. Besançon Rhodiacta n° 6

PASSAGE A NIVEAU ET SECURITE :

Quand la SNCF compte par siècles !

LUNDI 6 septembre, le Paris-Briançon, à Andancette (Drôme), renverse un camion engagé sur un passage à niveau, déraile et heurte un convoi de messagerie venant en sens inverse : cinq morts, les deux camionneurs et trois voyageurs, quinze blessés. Mercredi 8, l'autorail Grenoble-Lyon-Bordeaux entre en collision avec un camion au passage à niveau de Bourgoin (Isère) et déraile : deux morts, le camionneur et le conducteur de l'autorail, trois blessés. Le même jour l'autorail Romorantin-Salbris heurte un semi-remorque sur un troisième passage à niveau à Romorantin (Loir-et-Cher) : dix-sept blessés.

Sept morts trente-cinq blessés en trois jours

Cette série spectaculaire a attiré l'attention. Pourtant, les statistiques le prouvent, les accidents aux passages à niveau sont monnaie courante. En 1965 on en a dénombré 335 — soit pratiquement un accident par jour — qui ont fait 125 morts — soit un mort tous les trois jours.

C'est qu'en fait le passage à niveau est la solution de grand-papa. Elle convenait peut-être au dix-neuvième siècle (et encore ?) lorsque l'automobile n'existait pas et que les trains roulaient à une allure plus réduite. Elle est absolument inadéquate au vingtième siècle avec la circulation et les vitesses atteintes par tous les véhicules sur le rail comme sur la route.

La seule vraie solution serait le remplacement des passages à niveau par des tunnels ou des ponts qui auraient le triple effet d'éviter tout risque soit de collision entre le train et l'auto, soit pour le piéton qui traverse la voie, de dégager la circulation routière d'un obstacle supplémentaire, et enfin de supprimer la fonction de garde-barrière.

La prison pour 550 F par mois

Et cela ne serait certes pas un mal (mis à part dans l'actuelle société capitaliste les éventuels problèmes de reclassement des cheminots) car on voit mal quelle satisfaction une telle fonction et un tel travail de surveillance peuvent apporter. Pas plus certainement que celle de poinçonneur de tickets de métro, par exemple.

Et encore celui-ci ne court-il pas les risques du garde-barrière... car il est peu probable qu'une fausse manœuvre de sa pince puisse entraîner mort d'homme. Il n'en est pas de même pour le cheminot qu'une loi du 15 juillet 1845 (dont les syndicats demandent d'ailleurs l'abrogation) tend à inculper automatiquement d'homicide involontaire au cas où il aurait commis une faute ayant pour conséquence un accident mortel. Ainsi les deux gardes d'Andancette et de Bourgoin ont été écroués après l'accident. (Mais pas le directeur général de la S.N.C.F. après que la suppression pure et simple du passage, l'aménagement de

MORT A CREDIT- KILOMETRE

LENQUETE sur l'accident d'Andancette a révélé que les trois voyageurs tués et la plupart des voyageurs blessés gravement étaient tous, au moment de l'accident debout dans les couloirs, ou même dans les soufflets.

Quelle que soit la responsabilité du gardien du passage à niveau, il n'en reste pas moins que si les voyageurs étaient transportés comme des voyageurs dans un train et non comme des sardines dans une boîte, l'accident d'Andancette aurait sans doute fait moins de victimes.

Mais le plan d'austérité impose à tous des restrictions et limite le nombre de « crédit-kilomètres ». La politique de la SNCF qui est dictée par le gouvernement est de transporter le maximum de monde avec le minimum de dépenses. Que lui importe la façon dont elle a transporté sa clientèle ! Pour elle, seul compte de pouvoir dire : on a cette année encore augmenté la productivité en Kilomètres-Voyageur. Tant pis si c'est au prix de quelques victimes supplémentaires qui auraient pu être épargnées.

On ne comptabilise pas dans la même colonne les dépenses d'exploitation et le prix du sang.

celui de Romorantin, qui s'est pourtant produit à un passage non gardé... donc, en bonne justice, sous la responsabilité immédiate de la direction).

Ces risques les gardes les prennent pour 550 F par mois environ. Ce qui fait d'ailleurs qu'un bon nombre d'entre eux sont obligés d'accomplir une « deuxième journée » pour essayer de compléter ce salaire ridicule.

Cette fatigue supplémentaire n'est pas faite pour accroître la sécurité du passage qu'ils sont chargés de surveiller. Pourtant cette surveillance est déjà par elle-même suffisamment éprouvante dans bien des cas. Certains gardiens doivent affronter des densités de circulation telles qu'ils en arrivent à un rythme d'ouverture et de fermeture des barrières de trois ou quatre minutes. Même si à ces passages là un roulement 3x8 est établi, ce qui fait que le cheminot n'assure la surveillance que 8 heures... et non 24 heures sur 24 comme c'est le cas à des passages où le trafic est moins dense, on ne peut s'étonner que de temps à autre une faute d'inattention survienne. A Andancette, par exemple, il y a de 1200 à 1500 passages routiers par vingt-quatre heures pour une moyenne de 220 circulations ferroviaires.

Dans un siècle peut-être

Certes la S.N.C.F., en liaison avec les Ponts et Chaussées, prévoit certains aménagements dans les années à venir. Par an, suivant le V^e Plan, 30 passages à niveau seront supprimés pour être remplacés par des tunnels ou des ponts et 250 seront munis d'une signalisation automatique. Celle-ci évite bien toute défaillance du garde-barrière puisqu'elle le remplace. Mais si l'on en croit les statistiques 9 % seulement des accidents seraient dus à ces défaillances. Les autres 91 % ont pour cause l'imprudence des piétons (que la barrière n'arrête pas on le sait... il y a eu ainsi 86 tués en 1965) ou des automobilistes. Ceux-ci n'auraient pas défoncé moins de 2.593 barrières toujours en 1965. En d'autres termes la signalisation automatique éliminera certains risques mais pas tous. Elle a cependant deux « avantages » aux yeux des Pouvoirs publics. D'abord de coûter moins cher que la suppression pure et simple du passage : l'aménagement de celle-ci se monte entre 500.000 et 1.000.000 de F, l'installation d'un automatisme entre 60.000 et 150.000 F, d'après la direction S.N.C.F., interviewée par « France-Soir ». Ensuite d'éliminer toute responsabilité de la S.N.C.F. ou des Ponts et Chaussées et de la faire retomber sur les victimes.

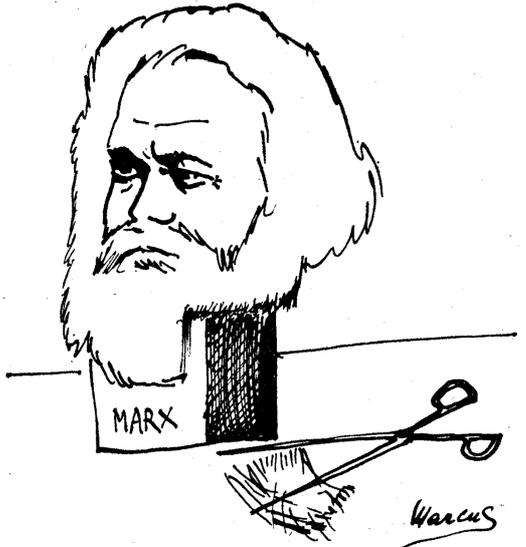
De toute façon, à côté des 2.000 passages déjà munis de cette signalisation automatique, il reste environ 17.000 passages gardés et 11.000 non gardés qui n'en sont pas munis (très exactement 16.730 et 11.430). Au rythme prévu il faudra donc un

minimum d'un siècle pour que sur l'ensemble du réseau une faible fraction des passages à niveau actuels disparaisse et que l'ensemble soit doté d'une signalisation automatique. Un siècle pour supprimer un travail absurde qui pourrait l'être très rapi-

dement grâce au progrès technique ! Plus de neuf siècles pour assurer une sécurité complète en la matière ! Qui a dit que les responsables des affaires capitalistes vivaient au jour le jour ?

Jacques MORAND

REVOLUTION CULTURELLE...



SOLIDARITE

avec les camarades étrangers

Le refus de la direction d'augmenter ou de réviser les salaires a provoqué un incident chez les travailleurs les plus défavorisés, les travailleurs algériens, souvent victimes de discriminations raciales.

Avant les vacances, un camarade algérien de l'entretien, faisant fonction de cariste depuis trois ans à Sud-Aviation, a demandé à son chef de service d'être payé pour le poste qu'il occupait : en cela, il exprimait les revendications de ses camarades de travail qui réclamaient une paye d'O.S. 2 comme les caristes français et comme cela se pratique dans la plupart des entreprises.

A la rentrée, son chef de service zélé a décidé de frapper ce travailleur. Pour mieux intimider ces camarades, la direction compte sur la peur pour éviter tout début de revendication. Le délégué du personnel a obtenu, semble-t-il, une réduction de la sanction. Mais la direction n'acceptera de lever la sanction que devant le soutien résolu et actif de ses camarades algériens et français.

Accepter cette sanction sans réagir serait encourager d'autres sanctions.

Extrait de la V.O. Sud-Aviation n° 10

PERMANENCES

● PARIS :

V^e arrondissement : Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Morge. Métro : Cardinal-Lemoine. tous les samedis, de 14 à 17 h.

X^e arrondissement : au siège de VOIX OUVRIERE, le samedi de 16 à 20 h, 29, rue Château-Landon, Paris-10^e.

XI^e arrondissement : Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, Av. Philippe-Auguste, le mercredi de 17 h 30 à 19 h.

XIII^e arrondissement : Café « A l'Aurobus - Chez Maxime », 117 avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le jeudi de 17 à 19 heures.

XIV^e arrondissement : Café Champagne, 27, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans : le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30.

XV^e arrondissement : Café « Au Métro », place Balard, tous les jeudis, de 17 h 30 à 19 heures.

XVIII^e arrondissement : Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro : Porte de Clignancourt, le mardi de 17 h 30 à 19 heures

● BANLIEUE :

BOULOGNE-BILLANCOURT. — Café « Le Phénix », 155, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), jeudis de 18 h à 19 h au lieu de 17 h 30 à 19 h.

MONTREUIL. — « Le Tourangeau », 20, rue Gallieni (métro Croix de Chavaux), le mercredi, de 17 à 19 heures.

LEVALLOIS. Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet-Rue A.-France), tous les mercredis de 17 h. à 19 h.

● PROVINCE :

BESANCON. Café Grandvella tous les mercredis de 17 h. à 19 heures.

BOURGES. Café « Le Penalty » Bd d'Auron, les jeudis 22 septembre et 6 octobre de 19 heures à 20 heures.

CLERMONT-FERRAND : « Café de France », 22, place Delille, les

jeudis 22 septembre et 6 octobre de 17 h. 30 à 19 heures.

DIJON. — Café « La Renaissance, rue Chabot-Charny, tous les vendredis de 18 h à 19 h 30.

GRENOBLE : « Café d'Autrans » 5, Cours Berriat, tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h.

— Café « Le Normandy », place Grenette, tous les jeudis de 15 à 17 heures.

LYON : Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), le samedi de 17 à 20 heures.

Café « Les Etats-Unis » 137, avenue du Professeur-Beauvisage, Lyon-8^e le mercredi, de 18 h à 19 h.

MARSEILLE : Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (place d'Aix) les jeudis 22 septembre et 6 octobre de 18 h à 20 heures.

ROUEN : Café « Le Bretagne » Place du Vieux Marché, tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30

SAINT-ETIENNE : Café-Restaurant, 23, rue des Tréfileries, les jeudis 22 septembre et 6 octobre de 15 h à 16 heures.

SAINT-CHAMOND Café « Idéal-Bar », 4, rue Gambetta, les jeudis 22 septembre et 6 octobre de 18 h à 19 heures.

SAINT-NAZAIRE : Café Paris-Sports, Place Marceau, le samedi de 16 heures à 17 heures.

SOCHAUX : « Café de la Gare », tous les vendredis de 13 h à 14 heures.